



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
CACE/958

Le 14 octobre 2020

**Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**

**Objet: Réunion de la Commission d'études 5 des radiocommunications (Services de Terre), Réunion électronique, 23 novembre 2020**

### 1 Introduction

La présente Circulaire administrative vient compléter les renseignements fournis dans la Circulaire administrative [CACE/954](#). En raison de la persistance des circonstances exceptionnelles dues à la flambée de la maladie à coronavirus ([COVID-19](#)), les États Membres de l'UIT ont été consultés sous la Circulaire administrative CACE/954, sur la question de savoir si la réunion de la Commission d'études 5 pouvait être organisée de manière entièrement électronique (réunion virtuelle/participation à distance uniquement) à la date prévue du 23 novembre 2020 et si cette réunion pouvait se tenir exceptionnellement en anglais uniquement. La date limite de soumission des réponses à ces deux consultations était le 9 octobre 2020.

### 2 Résultats du processus de consultation

La présente Circulaire administrative a pour but de rendre compte des résultats de ces deux consultations.

Le Département des commissions d'études des radiocommunications n'a reçu aucune objection à l'encontre de l'organisation de la réunion de la Commission d'études 5 de manière virtuelle le 23 novembre 2020. En conséquence, la réunion de la Commission d'études 5 aura lieu de manière virtuelle.

Le Département des commissions d'études des radiocommunications n'a reçu aucune objection à l'encontre de la proposition visant à organiser exceptionnellement la réunion virtuelle de la Commission d'études 5 en anglais uniquement. En conséquence, la réunion de la Commission d'études 5 du 23 novembre 2020 se tiendra à titre exceptionnel en anglais uniquement.

Pour toute question complémentaire relative à la présente Circulaire administrative, veuillez contacter Uwe Löwenstein, Conseiller de la Commission d'études 5, à l'adresse [Uwe.Loewenstein@itu.int](mailto:Uwe.Loewenstein@itu.int).

Mario Maniewicz  
Directeur